Association France Palestine Solidarité

Palestine Solidarité

44

avril 2013 | 3 €

Dans ce numéro

2 Colloque au Sénat : un vrai succès

3 Les pays européens doivent prendre des mesures concrètes

4 Jérusalem-Est : quand les diplomates de l'UE dénoncent…

4 Notre adieu à Stéphane Hessel

5 Bab Al-Shams (la Porte du Soleil)

7 Kafr Qaddoum, un nouveau village de la résistance qui défie l'occupant

9 Prisonniers palestiniens : le voile se déchire

10 Parrainages des prisonniers : échos du fond des prisons

11 Parrainages d'enfants

11 Voie judiciaire bloquée ?

12 La vie du groupe local AFPS Indre

13 Euro espoirs en Israël ? Mettons la Palestine au centre du jeu !

15 Nabi Saleh ?… Qui connaît ?

16 Le Conseil des droits de l'homme et la colonisation

Obama renonce, l'Europe doit agir

La visite de Barack Obama au Proche-Orient fin mars, a sonné le glas de toute attente, ne serait-ce qu'infime, d'une action américaine pour la paix dans cette région du monde. Le président américain a clairement laissé comprendre que la question israélo-palestinienne n'était tout simplement plus sur son agenda politique.

Il a accompagné ce désengagement d'un terrible feu vert donné à Netanyahou pour toute mesure jugée nécessaire par les dirigeants israéliens pour frapper l'Iran.

Tout cela appuyé de signes agressifs contre l'opinion publique palestinienne : il s'est recueilli sur la tombe de Theodor Herzl mais a refusé de saluer la mémoire de Yasser Arafat ; il a parlé de deux États mais sans en préciser les frontières ni la capitale ; il a demandé aux Palestiniens de reconnaître le caractère juif de l'État israélien faisant fi des Palestiniens d'Israël ; il a glorifié l'expérience et le rêve « sioniste », etc.

Difficile de faire pire.

Barack Obama avait commencé son premier mandat par le discours du Caire en juin 2009. Il avait alors insisté sur l'importance d'un accord israélo-palestinien basé sur le droit en assurant l'opinion publique arabe qu'il comptait *« personnellement poursuivre un tel défi avec toute la patience et le dévouement qu'exige cette tâche. »* Tout ceci est désormais à remiser au magasin des antiquités.

Cette position, désormais clairement établie, pose une question essentielle : que faire dans ces conditions pour contribuer à une paix basée sur le droit ? Nous agissons en France et en Europe et nous n'avons d'évidence guère de moyens d'infléchir la politique américaine.

Mais justement : les Européens se trouvent à présent convoqués par la béance américaine, alors que constamment ils se camouflaient derrière les États-Unis pour ne pas agir. Voilà l'Europe au pied du mur. Plus d'excuse désormais.

Dans ce nouveau contexte, la question principale pour le mouvement de solidarité est d'imposer un nouveau positionnement français. On en est loin. Le vote positif de la France à l'ONU avait eu des conséquences utiles sur les autres pays de l'Union. Mais aujourd'hui nos dirigeants refusent d'avancer. Ils paraissent tétanisés, quand ils ne reprennent pas les thèses américano-israéliennes.

Il va nous falloir le marteler : la France doit reconnaître la Palestine comme État, dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale. Elle doit prendre maintenant des mesures qui sanctionnent et non pas encouragent la colonisation. Elle doit jouer tout son rôle pour la paix. C'est son devoir.

Obama durant son voyage a pu dire en Israël : *« Les hommes politiques ne prendront pas de risques »* pour la paix *« si le peuple ne les pousse pas ! »*. À nous de le prendre au mot.

Et de tout faire pour mettre en mouvement celles et ceux que scandalise le champ libre laissé à l'occupant. Il nous faut pour cela une AFPS persuasive, plus forte et plus rassembleuse. Ce sera la question centrale de notre prochain congrès : être à la hauteur de la situation et de nos nouvelles responsabilités.

Jean-Claude Lefort

Colloque au Sénat : un vrai succès

L'AFPS a organisé le 1er mars 2013 au Palais de Luxembourg, sous le patronage de la sénatrice Esther Benbassa, un colloque sur « La colonisation et ses effets sur la vie politique, économique et sociale des Palestiniens ». Ce colloque a nécessité une minutieuse préparation et n'aurait pu être mené à bien sans l'investissement magnifique de nos trois permanents.

L'idée d'organiser un tel événement avait germé un an plus tôt, après la recommandation du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies d'ouvrir une enquête sur l'impact de la colonisation dans les Territoires palestiniens. Le Conseil avait notamment décidé d'envoyer une mission internationale indépendante d'investigation pour étudier *« les effets des colonies israéliennes sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est »*. Suite à cette décision, adoptée par une large majorité des 47 membres du Conseil (seuls les États-Unis s'y étaient opposés et 10 états s'étaient abstenus), Israël avait décidé de rompre sa coopération avec cette instance onusienne.

Cette mission d'enquête a rendu son rapport un mois avant la tenue de notre colloque. Malgré de fortes pressions exercées par Israël et les États-Unis pour le classer sans suite et garantir à Israël l'impunité dont il bénéficie au mépris du droit, il a été adopté par le Conseil le 22 mars par 46 voix pour et une contre (les États-Unis).

À l'AFPS, nous avons voulu, en organisant cette rencontre, peser pour mettre fin à l'impunité d'Israël qui ne doit pas rester un État aux dessus des lois. Notre objectif est également de participer à la création et l'amplification d'une dynamique pour que la communauté internationale fasse respecter le droit international en mettant fin à la tragédie du peuple palestinien et à la négation, dans les faits, de ses droits nationaux légitimes.

Les thèmes choisis pour ce colloque étaient au nombre de trois :

› Le premier pour donner une image de la situation qui se détériore de façon exponentielle et faire l'état des lieux pour mieux comprendre les obstacles dressés systématiquement par Israël sur le chemin d'une paix juste et durable.

› Le deuxième pour permettre à des forces syndicales européennes de prendre part à une mobilisation massive et coordonner leurs efforts pour mieux peser en faveur de la justice pour le peuple palestinien.

› Le troisième pour examiner si la solution à deux états, la seule préconisée par l'ensemble de la communauté internationale reste d'actualité vu l'étendue des dégâts causés par la colonisation.

Ont participé à la première table ronde, Dror Etkes, Dr Safa Nasser Eldin et Elias Sanbar. Le premier, muni de cartes et documents, a expliqué la politique israélienne de colonisation et d'expropriations de terres, qui non seulement rend impossible toute continuité géographique entre les territoires palestiniens (le mur, les routes réservées exclusivement aux colons, les *check points* militaires et les barrages routiers…) mais prive les Palestiniens d'un des droits les plus fondamentaux qui est celui de la liberté de mouvement dans leur propre pays.

La ministre palestinienne des télécommunications, le Docteur Safa Nasser Eldin, a exposé les entraves apportées par Israël : confiscations de terres pour implanter les matériels et antennes des opérateurs israéliens, refus d'attributions de fréquences aux opérateurs palestiniens et interdiction d'utiliser les technologies modernes (3G par exemple) etc. Israël vise à restreindre le développement du secteur des TIC en Palestine pour en faire un marché captif (le manque à gagner pour les Palestiniens s'élève à 150 millions de dollars en 2012). La ministre a exprimé son total soutien à la campagne demandant à France Télécom Orange de rompre son accord avec l'opérateur israélien Partner.

Le représentant de la Palestine à l'Unesco a, quant à lui, pointé du doigt les multiples projets israéliens de judaïsation forcée de Jérusalem-Est en rendant impossible la vie aux Palestiniens qui y résident pour les pousser à l'exil. Il a rappelé que l'annexion de la ville par Israël est un acte illégal aux yeux de la communauté internationale et qu'aucun état palestinien ne verra le jour sans Jérusalem-Est comme capitale.

La deuxième table ronde a réuni les représentants de quatre confédérations syndicales européennes : Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL Italie), Confédération Générale du Travail (CGT France), Irish Congress of Trade Unions (ICTU Irlande), Trade Union Congress (TUC Royaume-Uni). L'appel est destiné à être signé par toutes les centrales syndicales européennes qui le souhaitent. Lors du colloque la Confédération Paysanne a joint sa signature. Cette table ronde a abouti à l'importante déclaration commune reproduite ici.

La troisième a eu pour intervenants, Sabri Saïdam et Avraham Burg. Ils ont tous les deux expliqué que la poursuite de la colonisation constitue l'obstacle majeur à toute solution politique et qu'il était plus que temps que la communauté internationale s'implique pour imposer la seule solution unanimement admise, qui est celle de deux états. Selon Avraham Burg, il est illusoire de miser sur les négociations directes, car il n'y a aucune volonté de paix de la part des gouvernements israéliens et le résultat des récentes élections israéliennes ne changera la donne en rien. Il considère que l'admission de la Palestine à l'ONU comme état observateur donne une nouvelle chance à cette solution. Mais cette chance risque fort d'être la dernière. Sabri Saïdam a rappelé la position palestinienne qui se résume à une volonté de vivre en paix dans un état palestinien dans les frontières de 1967 avec pour capitale Jérusalem-Est comme préconisé par la communauté internationale. Il a appelé celle-ci à s'impliquer pour forcer Israël à stopper ses actes de sabotage systématique contre toute tentative sérieuse pour une solution basée sur le droit.

En permettant à ces acteurs politiques et à des forces syndicales majeures de se rencontrer et, au-delà de leurs différences, de s'accorder sur le constat de l'urgence d'une nouvelle donne imposée aux gouvernants par les citoyens, nous pensons avoir rempli notre objectif. ■

Robert Kissous

Les cahiers de l'AFPS

Nous venons d'éditer dans la série des cahiers de l'AFPS l'excellent dossier d'Olivia Elias sur la colonisation (Palestine occupée : la colonisation à marche forcée). Passez vos commandes sans tarder au siège. Il est disponible au prix habituel de 3 € pour les GL

Appel syndical contre la colonisation

Les pays européens doivent prendre des mesures concrètes

Depuis plus de 5 ans, la population de Gaza subit un blocus terrestre, aérien et maritime insoutenable qui annihile toute perspective d'avenir pour la jeunesse palestinienne.

Les travailleurs de Palestine et notre partenaire syndical dans le pays, la Fédération générale palestinienne des syndicats (PGFTU), nous informent régulièrement des difficultés politiques, économiques et sociales générées par l'occupation. Cette situation éloigne la perspective d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et la réalisation effective de l'État palestinien.

La colonisation israélienne et l'accaparement des terres et des ressources palestiniennes se poursuivent à marche forcée. Le nombre de colons a ainsi doublé depuis 1993 pour dépasser un demi-million tandis que, géographiquement, les colonies continuent à s'étendre.

Par ailleurs, bien que l'application de l'accord d'association UE-Israël soit, dans les textes, subordonnée au respect des droits de l'homme, l'accord n'a pas été suspendu malgré un vote en ce sens du Parlement européen en 2002. Bien au contraire, il y a développement des relations commerciales avec Israël, particulièrement avec l'approbation récente du protocole cadre ACAA. La même attitude incohérente prévaut à l'égard des colonies. L'Union européenne, qui dit s'opposer aux colonies, participe à leur pérennisation par divers programmes. En outre, l'absence de directives claires encadrant les relations commerciales et financières avec les entreprises qui profitent de la colonisation doit prendre fin.

Nous réclamons conformément au Droit international :

› l'interdiction d'entrée des produits des colonies dans chacun des pays européens.

› la non-admissibilité des entreprises produisant dans les colonies à tous les protocoles et programmes de coopération européens.

› l'application des principes directeurs de l'OCDE et de l'ONU (Pacte mondial) en matière de responsabilité sociale des entreprises, de gouvernance et de droits de l'Homme aux sociétés européennes.

› la suspension de l'accord d'association UE-Israël tant que les conditions d'application ne sont pas réunies. ■

Premiers signataires : CGT (France), CGIL (Italie), TUC (Grande Bretagne), ITUC (Irlande), Confédération paysanne (France)…

Jérusalem-Est : quand les diplomates de l'UE dénoncent…

Le dernier rapport des chefs de mission de l'UE sur la colonisation de Jérusalem-Est est de la même veine que celui de début 2012, avec des dénonciations encore un peu plus fortes… et un décalage ahurissant avec l'inaction de l'UE.

Les consuls martèlent que la colonisation dans Jérusalem-Est est *« systématique, délibérée et provocatrice »*, ce qui *« met en péril les perspectives physiques de création d'un État palestinien viable et contigu »*. Le rapport s'inquiète spécialement de la zone E1 entre Jérusalem et Maa'le Adumim qui couperait la Cisjordanie en deux, si les constructions de colonies continuaient. Il dénonce également les modifications des contours de Jérusalem pour y englober des colonies et rendre les Palestiniens minoritaires. Mais Israël ne se contente pas de la politique de colonisation, il l'habille parfois d'une parure archéologique, domaine qu'il confie à des organisations de colons… Il crée aussi une inégalité criante entre juifs et Palestiniens concernant les dépenses municipales : *« bien que les Palestiniens constituent environ 37 % de la population de Jérusalem, la municipalité ne dépense pas plus de 10 % de son budget total dans les zones palestiniennes. »*

Si le constat n'est pas nouveau, la réitération, la précision, et l'insistance avec lequel le rapport s'interroge sur la faisabilité d'une solution à deux États lui donne une vraie force, contrebalancée malheureusement par la politique de l'UE. Les préconisations des diplomates sont claires : *« empêcher les transactions financières, […] les décourager et […] informer sur leurs conséquences problématiques, y compris en ce qui concerne les investissements étrangers directs, en faveur des activités, des infrastructures et des services dans les colonies… »*. Nous nous sentons un peu moins seuls dans la campagne BDS…

Il est probable que l'UE voudra enterrer, comme elle l'a fait les années passées, le rapport de ses propres diplomates, mais la réalité est têtue. Les temps pourraient-ils changer après les votes européens lors de l'admission de la Palestine à l'ONU, obtenus après une large mobilisation du mouvement de solidarité ? Les bulldozers des colonies ne pourront indéfiniment saper l'avenir des Palestiniens. ■

Bruno Fritel

Notre adieu à Stéphane Hessel

Avec ce combattant inlassable des droits de l'homme, ce Résistant qui toujours se plaça aux côtés des peuples en quête de justice, nous avons perdu un ami précieux.

Pour la Palestine, son engagement était de principe et sans ambiguïté. Il donna de lui-même sans compter pour permettre la tenue du Tribunal Russell pour la Palestine. C'est en toute générosité, et avec la force que donne la certitude d'un juste combat, qu'il s'engagea aux côtés des militants de la solidarité poursuivis pour des actions Boycott Désinvestissement Sanctions au nom de la honteuse circulaire Alliot-Marie. Malgré les coups, il ne renonçait jamais. Que ce soit pour la libération de Salah Hamouri, dans le soutien à la Résistance populaire (il participa à l'une des Conférences de Bil'in), comme dans l'action contre le blocus de Gaza ou pour les prisonniers, toujours, nous savions pouvoir le trouver à nos côtés dans notre combat commun pour la justice et la paix.

Les réserves d'un François Hollande, précisément sur cet engagement-là, dans ce qui se voulait un hommage national, nous ont consternés. Edgar Morin sut dire à quel point elles traduisaient une pitoyable cécité. Elle est malheureusement une donnée politique que nous devons affronter aujourd'hui.

Stéphane nous y aidera : son message résiste à toutes les tentatives d'affadissement et d'embaumement de convenance : *« Indignez-vous ! »*.

Il s'agit de bien autre chose qu'un simple cri du cœur, c'est un appel profond et positif à l'engagement. Nous l'avons fait nôtre.

Oui, la figure lumineuse de Stéphane Hessel marquera pour longtemps celles et ceux qui jamais ne se résignent devant l'injustice. Son chemin était le nôtre, nous le poursuivons.

JPR

Bab Al-Shams (la Porte du Soleil)

Premier d'une série de nouveaux villages de toile, il a été bâti à l'est de Jérusalem dans la Palestine nouvellement admise comme état observateur à l'ONU. Cette réalisation, symbolique mais riche d'enseignements, est la preuve de la détermination d'un peuple pour conquérir ses droits nationaux, universellement reconnus.

Quelque 200 militants palestiniens, connus pour leur participation active à la résistance populaire non violente contre l'occupation ont bâti un nouveau village dans la zone dite « E1 ». Ce village a été baptisé Bab Al-Shams (Porte du Soleil), le nom que l'écrivain libanais Elias Khoury avait donné à un roman en 1998 pour le cinquantième anniversaire de la « Nakba ». Il y racontait l'histoire d'un Palestinien qui avait rejoint la résistance palestinienne dans des camps de réfugiés du Liban et qui se rendait clandestinement en Galilée pour y retrouver sa femme. Bien que cette zone de 12 km² soit très bien gardée, la Coordination des Comités Populaires a réussi à déjouer la vigilance de l'occupant. L'opération a été préparée dans la discrétion la plus totale ce qui, pour Mohamed Khatib, l'un des militants de la coordination, a *« permis de prendre au dépourvu les autorités israéliennes, et à de nombreux journalistes de rejoindre le site avant qu'il ne soit déclaré zone militaire interdite »*.

Une réponse aux nouvelles annonces israéliennes

Cette action, présentée comme une réponse aux annonces de construction de milliers de nouveaux logements pour les colons en Palestine occupée, particulièrement dans cette zone, constitue une nouvelle tactique pour répondre à la politique israélienne de spoliation des terres palestiniennes. Il ne s'agit plus de se limiter à lutter contre l'extension des colonies, mais d'occuper le terrain, même d'une façon symbolique.

Le gouvernement israélien, craignant une propagation de cette nouvelle façon de faire, a aussitôt envoyé 500 policiers et militaires pour déloger les occupants du nouveau village. Il savait que Bab Al-Shams allait servir de modèle à d'autres initiatives palestiniennes. Si le projet israélien de judaïser cette zone est mis à exécution sans que la communauté internationale s'y oppose, ce sera un coup très dur contre la seule solution préconisée par la communauté internationale pour mettre fin à l'occupation, celle des deux États. Ce projet vise en effet à encercler Jérusalem-Est, future capitale de l'État Palestinien, dont *« l'annexion est nulle et non avenue »* pour la communauté internationale. Elle joindrait la colonie israélienne Maale Adumim, avec ses 40 000 habitants, à celle de Pisgat Zeev. Cette dernière est desservie par le tramway colonial, édifiée grâce à l'implication d'Alstom et Véolia. La zone E1, verrou entre les villes palestiniennes du nord de Jérusalem et celles du sud, est stratégique pour les Palestiniens.

Il n'y aurait plus de continuité géographique entre nord et sud et l'État palestinien, pourtant admis à l'ONU comme état observateur dans les frontières de 1967, serait irréalisable sur le terrain.

Comme l'a déclaré Jean-Paul Chagnollaud, directeur de *Confluences Méditerranée*, le but du gouvernement israélien en peuplant cette zone de nouveaux colons est d'*« empêcher la Palestine de se doter d'un État unifié »*.

Le mur, déclaré illégal en 2004 par la Cour Internationale de Justice, et les centaines de barrages, les tristement célèbres *check points*, n'ont pas suffi aux dirigeants israéliens.

Négation totale des droits des Palestiniens

Encercler Jérusalem par des colonies et la séparer définitivement du reste de la Cisjordanie tout en morcelant cette dernière, voilà le projet israélien quotidiennement mis à exécution. Le « nouveau Jérusalem » tel que conçu par les gouvernements successifs israéliens arrive aux portes de Bethléem et empiète sur les alentours de Ramallah.

Le but est également de relier la vallée du Jourdain à Jérusalem via un passage vidé de sa population palestinienne. La vallée du Jourdain, occupée à 94 % par les militaires et colons israéliens, représente presque le tiers de la Cisjordanie. Comment imaginer un état palestinien privé de Jérusalem-Est, de la vallée du Jourdain, des blocs des colonies, sans aucune connexion viable entre ses différentes villes et villages ?

Face à ces grossières violations du droit, la communauté internationale est comme paralysée. Elle déplore, s'inquiète, désapprouve et parfois même condamne. Mais son action s'arrête là. Aucune mesure n'est prise pour ›››

Le village Bab Al-Shams (Porte du soleil) construit dans ce qu'Israël appelle zone E1

>>> contraindre Israël à se conformer au droit international et à cesser de martyriser le peuple palestinien. Pour le porte-parole du Quai d'Orsay, Philippe Lalliot : *« La relance sans précédent des projets de colonisation est une provocation qui sape davantage la confiance nécessaire à la reprise des négociations et nous conduit à nous interroger sur l'engagement d'Israël en faveur de la solution des deux États »*. La porte-parole du département d'État américain Victoria Nuland a quant à elle déclaré : *« Ces annonces et projets répétés de nouvelles constructions vont à l'encontre de la cause de la paix. Les responsables israéliens répètent sans cesse qu'ils soutiennent la voie vers une solution à deux États, mais ces actions ne font que mettre un peu plus en danger cet objectif »*. Et Ban Ki-moon a rappelé que les *« colonies sont illégales »*. Mais ces déclarations ne sont pas d'un grand secours pour les Palestiniens.

Le gouvernement israélien sait pertinemment qu'il aura les mains libres après le passage de la mini-tempête de désapprobations. La France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'UE ont certes convoqué l'ambassadeur d'Israël pour exprimer leurs *« préoccupations »*, mais ce fut pour préciser aussitôt *« qu'il n'était pas question de sanctions »*. Pourtant, l'histoire du conflit a montré que la politique israélienne ne peut changer que sous la menace de sanctions. Le projet E1 a été gelé pendant longtemps en raison notamment des pressions américaines. Un haut responsable israélien a affirmé au quotidien Maariv que *« s'il y a des progrès dans les pourparlers avec les Palestiniens ou une véritable menace de sanctions contre Israël, surtout de l'Europe et des États-Unis, la procédure peut être arrêtée »*. Mais les dirigeants israéliens savent qu'ils ne prennent pas grand risque en défiant la légalité internationale.

Répondant aux « inquiétudes » de la communauté internationales, Benyamin Netanyahou a déclaré, pendant que son armée expulsait violemment les campeurs, à la radio de cette même armée, *« C'est un processus graduel, cela prendra du temps. Cela ne va pas se faire immédiatement, vous connaissez nos procédures administratives »*. Et pour ceux qui n'auraient pas bien compris le message, il a ajouté : *« Nous allons achever les plans puis il y aura des constructions »*.

Naissance d'une nation palestinienne sous les décombres de la grande Nakba

Conscients de la passivité de la communauté internationale et de l'impunité accordée par celle-ci à Israël, ces militants palestiniens ont décidé de prendre leur destin en main et rappeler au monde entier, que malgré le rouleau compresseur israélien et l'asymétrie flagrante dans les rapports de forces, ils n'abandonneront jamais leurs droits, dont celui, élémentaire, de disposer pleinement de leur terre. Mahmoud Zwahra, militant de la résistance populaire, a déclaré : *« notre but est de transformer un rapport de force qui nous est complètement défavorable en une victoire politique. Nous pouvons réussir, car notre détermination est forte et notre cause est juste »*. Paradoxalement, après la démolition du village, les créateurs de Bab Al-Shams ont pris conscience de leur force : *« Même si nous avons été chassés, notre force est évidente car la police a dû recourir à des centaines et des centaines d'agents des forces spéciales »*. Et tout en promettant de multiplier des actions analogues ils ont affirmé que *« ce n'est pas la fin du combat, celui-ci va monter en puissance »*.

Le village de Bab Al-Shams a été détruit le 16 janvier. Deux jours plus tard, un autre village, dans un autre endroit destiné à être colonisé, a vu le jour. Ses bâtisseurs l'ont nommé « Bab Al-Karama » (Porte de Dignité). Ce dernier a également été démantelé après trois journées d'existence. Un autre a été érigé pour la visite d'Obama.

« Je vois dans vos yeux la naissance d'une nation sous les décombres de la grande Nakba qui dure depuis quarante-six ans » a déclaré Elias Khoury aux citoyens de Bab Al-Shams dans un message qu'il leur a adressé. L'écrivain leur a demandé d'être accepté comme citoyen du village afin *« d'apprendre* (avec eux) *le sens de la liberté et du droit »*.

Le nouveau village palestinien de Bab Al-Shams a maintenant un conseil municipal qui mettra tout en œuvre pour sa reconstruction. Jamil Barghouti, le maire du nouveau village, a lancé un appel demandant aux communes amies françaises et européennes de jumeler leurs villes avec la sienne. Pour lui *« la résistance palestinienne aboutira grâce à la détermination du peuple palestinien à rester sur son sol et à défendre ses droits nationaux. Mais pour mener à bien cette résistance, nous avons besoin, et plus que jamais, de la solidarité internationale »*. ■

Taoufiq Tahani

Kafr Qaddoum, un nouveau village de la résistance qui défie l'occupant

Qui aurait en mains le tract national que nous avions consacré en 2011 à la Résistance populaire non violente ne trouverait pas le nom de ce village de la région de Naplouse sur la carte alors réalisée. Ce n'est en effet qu'à l'été 2011 qu'il a rejoint les villages de la résistance.

Ce village du nord de la Palestine comptait 3 500 habitants en 2011, selon le Département palestinien des statistiques. D'une superficie d'environ 9 500 hectares, il est situé à 30 kilomètres à l'est de Qalqiliya et à 13 kilomètres à l'ouest de Naplouse. Ses habitants vivent essentiellement de l'olivier et de l'agriculture.

La colonie israélienne de Qadumim établie sur les terres palestiniennes en 1975 par le mouvement de colons « Gush Emunim », a exproprié environ un sixième des terres de Kafr Qaddoum pour y construire cinq blocs de colonies. Le nom du village lui-même a été volé, comme d'ailleurs en bien d'autres endroits de Palestine.

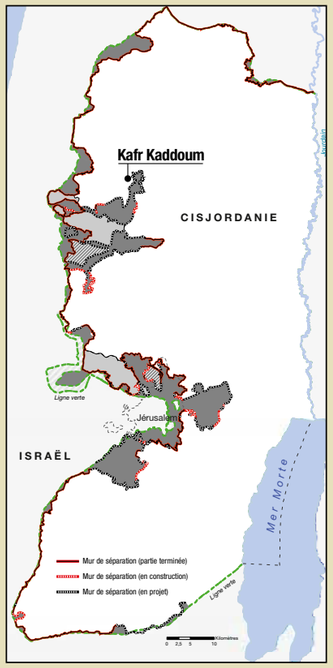

Violence des colons

En 1988, des colons de Qadumim, déguisés en Palestiniens, ont fait irruption dans le village et ont tué le jeune Abd el Baset Juma'ah et blessé grièvement un autre jeune homme. Cette attaque par surprise a sonné le début d'une longue et rude série de violences des colons contre les villageois, le plus souvent avec la bénédiction de l'armée israélienne qui n'hésite pas à leur prêter main-forte en cas de besoin. Le but de cette violence est de terroriser la population pour lui voler le maximum de terres possible.

Les attaques se sont multipliées au fil des ans et ont pris des formes différentes (destruction des arbres, incendies des oliveraies, vol et saccage de récoltes, jets de pierres sur les paysans lorsqu'ils se rendent dans leurs champs…). Pendant tout ce temps, la construction de nouvelles unités de logements s'est poursuivie sur les terres agricoles de Kafr Qaddoum.

Isoler le village de son voisinage

En 2003 et pendant la seconde Intifada, l'armée israélienne a fermé la route principale qui relie Kafr Qaddoum aux villages environnants. Cela a accentué la souffrance de la population et a profondément affecté la vie des villageois en ce qui concerne l'éducation, la santé, le travail de la terre, les relations sociales et l'économie du village. La Cour israélienne avait pourtant statué sur *« l'illégitimité »* de cette fermeture, mais l'armée refuse toujours sa réouverture au motif qu'« elle n'est pas sûre pour le transport ».

Avant cette fermeture, les habitants de Kafr Qaddoum devaient faire 2,5 kilomètres pour rejoindre la route principale Qalqiliya – Naplouse. Maintenant, ils doivent faire 15 kilomètres pour arriver au même point et sont obligés d'emprunter des routes à peine carrossables et des parcours tortueux et accidentés.

La durée du trajet jusqu'à Naplouse est passée de 15 minutes à 40 pour parcourir les 13 kilomètres qui séparent les deux lieux. Une nouvelle route provisoire a été construite pour désenclaver le village, mais, selon Samir Qaddoumi, Président du Conseil municipal *« elle est plus longue et son trajet est bien plus coûteux pour la population, d'autant qu'elle est souvent fermée par temps de fortes pluies »*.

Le barrage militaire israélien à l'entrée du village empêche la population de se rendre librement sur la majeure partie de sa terre agricole. Il faut un permis de l'« administration civile » pour aller travailler dans les champs. Cette interdiction a causé les dégâts sur des centaines d'oliviers et, pire encore, a exposé directement la vie de la population à de nombreux dangers. >>>

›› L'Institut Palestinien de la Santé a constaté trois cas de décès suite aux difficultés de se rendre à l'hôpital à temps. Dans les trois cas, l'officier civil israélien n'avait pas autorisé les ambulances palestiniennes à prendre l'accès le plus rapide.

Résistance populaire et répression féroce

Devant ce déni de justice, l'étouffement de la population, le vol de la terre, la destruction de l'outil de travail et du cadre même de leur vie, face à l'accentuation de la violence, les jeunes du village, épaulés par leurs aînés ont commencé à organiser la riposte. Une riposte massive et pacifique, mais très violemment réprimée par l'armée israélienne. Bénéficiant du soutien de quelques militants israéliens et de membres de la solidarité internationale, des manifestations hebdomadaires, avec une forte participation, qui atteint parfois le millier, sont organisées depuis juillet 2011. Leur objet ? Réclamer, dans un premier temps, l'ouverture de la route et le désenclavement du village. Les revendications ont évolué, passant du local, comme la récupération de leurs terres illégalement expropriées, à une dimension nationale comme la levée du blocus de Gaza, la fin de l'occupation et de la colonisation, le soutien aux prisonniers palestiniens… Un groupe « médias » s'est constitué pour faire des rapports hebdomadaires et les assemblées générales se sont multipliées pour définir les stratégies à suivre. Comme dans les autres villages de la résistance populaire, la répression par les forces israéliennes d'occupation s'est accentuée dans le but d'écraser cette résistance.

Des moyens cruels et brutaux sont régulièrement utilisés par l'armée :

› Bombes à gaz lancées directement sur les manifestants. Des dizaines de personnes ont été blessées parce qu'elles ont été atteintes par ces bombes ou touchées par des tirs de balles en caoutchouc.

› Nombreuses arrestations, visant essentiellement les jeunes, avec à la clé, des peines allant jusqu'à 4 mois et des amendes pouvant atteindre 600 € contre des dizaines de manifestants.

› Les feux provoqués par les bombes ont brûlé plus de 200 oliviers et autres arbres ainsi qu'une vingtaine de ruches pour la production du miel.

› La multiplication des points de contrôle journaliers à l'entrée du village s'accompagne de l'inspection permanente des voitures. De plus, les habitants de Kafr Qaddoum sont devenus la cible de l'armée à tous les *check points* de Cisjordanie.

› Utilisation des chiens contre les manifestants. Le 16 mars 2012, le jeune Ahmad Shtaiwi avait été mordu par un chien de l'armée sous le regard des soldats qui avaient laissé faire comme on pouvait le constater sur une vidéo qui a fait le tour du monde*. C'était lors d'une manifestation dédiée à la mémoire de Rachel Corrie, activiste américaine écrasée par un bulldozer militaire israélien à Rafah (Gaza) exactement 9 ans auparavant.

Une plainte pour agression et non-assistance à personne en danger avait été déposée avec le concours de l'organisation israélienne Bet'selem. L'affaire vient d'être classée par la cour israélienne au motif qu'elle ne « *relève pas d'un acte criminel* ». C'est le sort réservé à la quasi-totalité des plaintes palestiniennes contre les violences de l'armée ou des colons. Même lorsque des « enquêtes » sont ouvertes, c'est toujours avec le but précis de redorer l'image, largement abîmée auprès de l'opinion internationale, de l'armée d'occupation.

Un enfant fuit devant les soldats israéliens lors d'une manifestation contre l'expropriation d'une terre palestinienne à Kfar Kaddoum.

Que pouvons-nous faire pour les soutenir ?

Il faut tout d'abord, comme ils le réclament eux mêmes, leur rendre visite lors de nos missions, qu'elles soient locales ou nationales et faire connaître leur situation et leur résistance. Lorsque j'ai posé la question, à Morad Shtaiwi (le coordonnateur médias) sur la manière dont il verrait notre implication, il a insisté sur deux points : « *Aidez-nous à former nos jeunes aux techniques de la photo, la vidéo et les médias et assurez-nous un soutien politique international via des jumelages et relations avec les organisations internationales de solidarité et des droits humains* ». Il a fini par ajouter une troisième requête : « *Envoyez-nous le maximum de gens. Leur passage par Kafr Qaddoum fera certainement d'eux nos futurs ambassadeurs* ». ■

Taoufiq Tahani

*http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded & v = WCyWyIEtr70

Prisonniers palestiniens : le voile se déchire

Après les longues années où elle était restée dans l'ombre, la question des prisonniers politiques s'est durablement installée au premier plan de l'agenda politique palestinien. Avec la résistance populaire, elle est en passe de sortir de la non-existence médiatique.

C'est avec l'emprisonnement de Salah que nous nous sommes, à l'AFPS, durablement saisis de la question. La création du comité de soutien autour de Jean-Claude Lefort fut alors un élément déterminant, en particulier pour la sensibilisation des élus et des personnalités et les interventions inlassables en direction du gouvernement. L'envoi de livres ou de cartes postales, les initiatives de toutes natures de la part de collectivités, d'organisations politiques et mouvements de jeunes révélèrent une vraie sensibilisation à ce qui était ressenti ici en France comme un déni de justice scandaleux. Et trouvèrent un écho profond dans les prisons de Salah.

L'échange des prisonniers fin 2011 marqua l'entrée de la question sur la scène internationale. Jusqu'alors, c'était le soldat Shalit qui faisait l'actualité, et là on voyait, pour la première fois depuis longtemps dans les médias occidentaux, apparaître les centaines de prisonniers libérés, les manifestations de joie en même temps que la pression exercée jusqu'au bout par les autorités israéliennes. Et pour nous, le suspense avec finalement la libération de Salah !

Mais comme dans un mauvais film, la répression repartait de plus belle avec l'arrestation de prisonniers à peine libérés et réincarcérés au titre de la détention administrative. La grande grève de la faim, préparée dans la clandestinité depuis des mois, allait commencer. Menée avec un courage et une détermination incroyables, elle se soldait, après des mois de combat par un accord de fin de grève lui aussi aussitôt remis en cause. Salah était alors parmi nous et sa première tournée mémorable à travers la France se terminait sur cette annonce de victoire.

Victoire une nouvelle fois aussitôt remise en cause, on s'en souvient et qui, avec de nouvelles mises en détention administrative, allait entraîner de nouvelles grèves de la faim. Septembre 2012 marqua pour nous, avec la deuxième tournée de Salah, le véritable lancement de notre campagne de parrainage des prisonniers politiques. Nous savons par les échos qui nous reviennent du fond des prisons qu'elle a brisé le mur du silence. En témoignent les messages des familles et les lettres que nous recevons. Il nous faut parvenir à élargir et internationaliser cette campagne, notamment grâce au réseau de la CECP. Nous sommes encore loin de parrainer tous les prisonniers, mais on peut dire que nul n'ignore désormais dans les prisons israéliennes que, partis de France arrivent toujours plus nombreux et réguliers ces messages de solidarité.

Dans le même temps, faisant écho aux actions contre la colonisation, se développent les manifestations populaires de soutien aux prisonniers. On en a vu devant la prison d'Ofer. On a vu aussi l'impact de la mort d'Arafat Jaradat le 23 février, entre les mains du Shin Beth. L'ONU a demandé alors par la voix de Robert Serry, coordinateur des Nations Unies pour le Moyen-Orient « *une enquête indépendante et transparente sur les circonstances de la mort de M. Jaradat, dont les résultats soient rendus publics aussi vite que possible* ». On sait déjà qu'il n'en sera rien, Israël s'y étant toujours refusé, comme il avait refusé en 2009 d'accéder à la demande du Comité contre la torture de l'ONU d'enquêter sur les centres secrets de détention suite aux révélations de l'historien israélien Gad Kroiser qui avait découvert le camp 1391.

Avec les prisonniers, on est là sur un dossier « dur », où tout concourt à mettre en accusation l'appareil d'État israélien pour des violations institutionnalisées des droits humains les plus élémentaires. Ainsi la torture est-elle légalisée depuis le 31 mai 1987, suite au rapport de la commission Landau, au nom de la sécurité bien sûr. La Haute Cour de Justice israélienne, plusieurs fois saisie, a toujours validé l'usage de « pressions physiques » contre les détenus, autrement dit la torture au nom de la sécurité nationale. Et les mauvais traitements, y compris pour les détenus malades qui ne bénéficient pas des soins nécessaires, sont régulièrement attestés par les organisations israéliennes et palestiniennes des droits de l'homme.

Les manifestations spontanées de colère, un peu partout en Palestine, à la nouvelle de la mort d'Arafat Jaradat, qui n'ont surpris que les médias mal informés, ont pu faire penser au début d'une nouvelle intifada. C'était sans doute aller un peu vite, mais cela traduisait à l'évidence le caractère explosif d'une question qui s'est imposée dans l'agenda politique palestinien et n'en sortira pas de sitôt. C'est aussi tout l'enjeu de notre campagne de parrainages. ■

Moncef Chahed et Jean-Paul Roche

Parrainages des prisonniers : échos du fond des prisons

Une interrogation, bien naturelle, revient chez les parrains : les prisonniers reçoivent-ils nos lettres ? Contrairement à ce que pensent certains, oui elles arrivent bien. Peut-être pas toutes, sans doute, mais certains parrains reçoivent des réponses. Souvent particulièrement touchantes.

Ce qui est capital, c'est que chaque lettre qui arrive n'est pas simplement un soutien au prisonnier concerné, mais qu'elle est aussitôt partagée par ses compagnons de cellule et sa famille et constitue ainsi un encouragement très fort. Pour permettre des réponses, n'hésitez pas à indiquer à l'intérieur de la lettre un prénom à l'adresse du groupe local.

Oui, notre campagne contribue à renforcer la résistance et le mouvement pour la libération de tous les prisonniers. Prenons les moyens de la faire vivre et de la dynamiser en organisant des réunions de parrains autour de nos GL. Son poids politique et sa visibilité ne peuvent que se renforcer au fil des semaines, pour peu que nous nous en donnions les moyens.

Anne Rivière

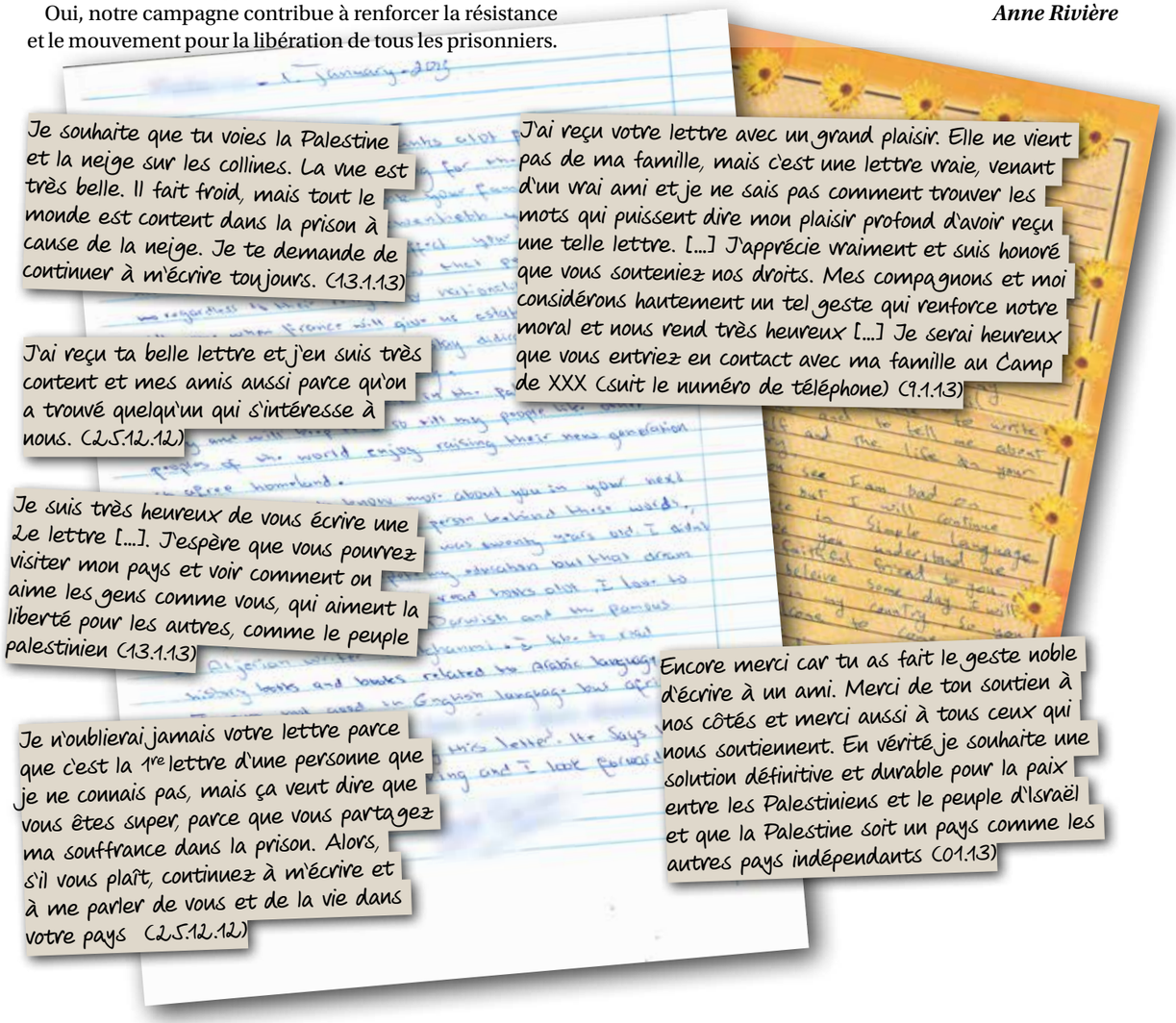

Parrainages d'enfants

Après vingt ans de bons et loyaux services, Jackie prend sa (deuxième) retraite et quitte les parrainages d'enfants palestiniens. L'équipe qui l'accompagnait part avec elle. Il ne reste plus qu'une seule personne qui habite à près de 80 kilomètres et ne peut disposer que de cinq heures sur place le jeudi. Il est donc urgent de reconstituer la commission parrainages.

Quel est l'enjeu ? En dépit de l'illusion que peuvent donner les rues de Ramallah, la misère des familles palestiniennes augmente. On ne compte plus celles dont le père est chômeur ou prisonnier, handicapé ou tué suite aux violences israéliennes. Après Gaza, nous avons reçu des dizaines de dossiers d'enfants avec le même commentaire : *« maison détruite, père mort, la maman ne travaille pas »*. Ces mères courage, nous les voyons sur les photos que nous recevons, toujours très droites, le visage assombri par l'inquiétude.

Pour résister dans les conditions très difficiles d'aujourd'hui, les Palestiniens ont besoin d'un soutien matériel et d'un soutien moral et politique. La commission parrainages s'efforce d'organiser le soutien matériel en recherchant des parrains et en organisant leur aide financière à près de 500 enfants. C'est le « minimum vital ». Rien que pour cela, il nous manque quelqu'un qui puisse venir deux heures par semaine le jeudi régulièrement. Mais ceux qui ont entendu l'émission de Ziad Medoukh *Bonjour de Gaza* le 27 janvier savent que ni les parrains ni les filleuls ne peuvent se contenter d'un simple apport financier. Nous devons développer les échanges de courriers entre familles palestiniennes et françaises : cela suppose des bénévoles pour la mise sous pli des lettres qui arrivent de Palestine et des traducteurs pour l'anglais et l'arabe.

Il n'est pas indifférent que les Palestiniens soient aidés par tous ceux que guident les valeurs universelles de justice et de solidarité, quelles que soient leurs références personnelles. Le « vivre ensemble » se construit aussi à ce niveau-là. Alors, si vous disposez d'une ou plusieurs heures de liberté le jeudi (de préférence l'après-midi) prenez contact avec l'AFPS.

21 ter rue Voltaire 75011 Paris
afps@france-palestine.org | 01 43 72 15 79

Nicole, pour la commission parrainages

Voie judiciaire bloquée ?
Plus que jamais poursuivons le combat politique !

*À tous nos amis nous lançons un pressant appel à soutien financier : ne nous laissons pas bâillonner**

Affaire du tramway colonial

La Cour d'appel de Versailles a rendu son jugement, très défavorable, dans l'affaire du tramway de Jérusalem qui nous oppose, aux côtés de l'OLP, aux sociétés Alstom, Alstom Transport et Veolia.
Déclarant l'action de l'AFPS irrecevable, il nous condamne avec l'OLP à verser à chacune de ces trois sociétés la somme de 30 000 euros et aux « entiers dépens ».
Les faits sont pourtant établis et non contestés. Ce qui l'est, c'est notre intérêt à agir et l'applicabilité du droit international aux sociétés concernées... Nous en examinons soigneusement tous les aspects et ferons connaître au plus vite les conséquences que nous en tirons.
Sur le plan politique nous poursuivons avec détermination notre action contre la mainmise israélienne sur Jérusalem et la Palestine occupée.

Affaire Soda-Stream

Le tribunal de Nantes a rendu sa décision dans la citation directe faite conjointement avec Indecosa-CGT contre OPM, importateur de Soda Stream, pour tromperie sur l'origine et publicité mensongère : elle nous est défavorable. L'AFPS est déclarée irrecevable et Indecosa CGT est déboutée sur le fond. Cette citation faisait suite au PV d'infraction de l'administration départementale des fraudes (DDPP) en mars 2011, qui établissait la tromperie sur l'origine commise par OPM, en déclarant ce produit « made in Israël », alors que le lieu de production est la colonie de Mishor Adumim. Le tribunal a suivi les arguments du Procureur indiquant que la fausse origine *« ne semble pas de nature à déterminer le consentement du consommateur »*, la mention relevant plus d'une inexactitude que d'une tromperie ! Il reconnaît cependant que le débat sur le lieu de fabrication était légitime.

Procès intenté à J.-C. Lefort par le CRIF

Le CRIF attaque notre Président pour diffamation à propos d'un article du site dans lequel nous l'aurions accusé d'appel au meurtre contre Salah. Il n'en est évidemment rien, mais les appels au meurtre étaient nombreux sur les sites ultra. Le procès aura lieu le 26 avril devant la 17e chambre correctionnelle. Jean-Claude nous sommes avec toi.

*Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'AFPS, avec au dos la mention « procès ».

La vie du groupe local AFPS Indre

Le groupe de l'Indre est un des plus jeunes groupes de l'AFPS. Son histoire a commencé officiellement, un soir d'août 2010, avec un petit groupe de 9 personnes.

Nous n'avions pas beaucoup d'expérience mais l'envie d'agir pour le peuple palestinien. Le déclic avait eu lieu lors des manifestations de 2009 contre l'attaque israélienne sur Gaza. Il nous apparut évident qu'une association de défense des droits palestiniens devait voir le jour dans notre département.

En mars 2010 lors d'une soirée d'informations de Palestine 18 basé à Vierzon, groupe le plus proche de notre département, nous prenions contact avec ses dirigeants pour apprendre et être à l'écoute des militants de ce groupe remarquable.

La « machine » se mettait doucement en marche quand Palestine 18 nous demande d'accueillir le 12 juin 2010 un groupe de jeunes palestiniens du collège Ibrahimieh de Jérusalem.

Plusieurs fois dans l'année nous tenons un stand sur les marchés du département, cela nous permet d'aller au contact direct de la population et de parler des difficultés que vivent nos amis palestiniens, nous proposons également des produits solidaires comme l'huile, les savons, les keffiehs.

Notre groupe n'est pas encore formé, mais avec l'aide de la maison de quartier de Saint-Jean, nous organisons une réception et des rencontres entre des jeunes du quartier et le groupe de jeunes palestiniens, la presse est là et nous annonçons la naissance imminente de notre groupe.

Quelques dates importantes :

› **19 août 2010** assemblée constitutive de notre groupe,
› **19 septembre 2010** réception de l'agrément par le conseil national de l'AFPS pour la création de notre groupe,
› **6 octobre 2010** dépôt de nos statuts en préfecture.

La presse locale annonce l'événement, nous rejoignons la maison de quartier de Saint-Denis qui dispose de trois salles pour le besoin des associations de ce quartier, c'est là qu'ont lieu nos réunions et nos manifestations. Notre premier travail est de nous renforcer et grâce à nos « réseaux » respectifs nous terminons l'année 2010 avec un groupe de 18 personnes.

Nous pensons qu'une AFPS forte en adhérents aura plus de voix pour faire entendre les idées que nous défendons. Car comme vous le savez, il ne suffit pas d'avoir raison pour être entendu.

Nos initiatives :

En février 2011 nous créons un « collectif Palestine » dans notre département, pour soutenir l'action « un bateau français pour Gaza ». Le 2 avril de la même année nous organisons notre première soirée publique avec le film *Iron Wall* et un débat avec Christophe Oberlin. Nos soirées sont toujours gratuites, nous y buvons le thé et dégustons des pâtisseries offertes par nos sympathisants ou adhérents du groupe.

Nous reproduisons ce genre de soirée deux fois par an avec des invités comme Taoufiq Tahani, Claude Léostic, Isabelle Avran… Ou encore avec Samir Abdallah que nous avions fait venir le 21 septembre 2011 en partenariat avec le cinéma Apollo de Châteauroux pour une projection du film *Gaza-Strophe*. Malgré les pressions conjuguées de France-Israël et du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme, pour annuler cette projection, la soirée fut un succès avec 314 entrées payantes !

En octobre 2011 l'un de nos membres fait un voyage en Palestine avec le groupe de Clermont-Ferrand, cette première expérience est primordiale pour le groupe grâce aux témoignages rapportés. L'année 2011 se terminera avec 33 adhérents.

2012 ressemble dans ses grandes lignes à l'année précédente. Nous ajoutons aux soirées et aux marchés un tournoi de football, destiné à apporter une aide financière à Palestine 18. Cette journée fut organisée le 8 mai 2012 sur un terrain de la ville de Châteauroux. Nous avions démarché avec succès les commerçants pour obtenir des dons financiers ou bien en « canettes » pour alimenter notre bar et récolter les fonds nécessaires. Ce grand mouvement de solidarité où chacun donnait selon ses moyens fut un grand moment pour nous tous.

Le 22 juin nos militants sont mobilisés pour recevoir, par l'intermédiaire de Palestine 18, un groupe de jeunes Palestiniens de Jérusalem et du camp de Badawi au nord Liban. Nous avions organisé une journée qui commença par un couscous, puis l'après-midi nous nous retrouvions à Saint-Jean pour des activités de plein air. Au programme, initiation au sol de parapente, football, badminton puis en soirée à la fête de quartier, pour un spectacle de danses traditionnelles de nos jeunes amis palestiniens, que nous ramenions à Vierzon après un petit repas offert par les associations du quartier. Un très beau souvenir pour nous tous.

Nous pouvons encore parler des relais que nous prenons dans des campagnes nationales comme lors des législatives ou encore la présidentielle en 2012, nos participations au congrès de l'AFPS ou au rendez-vous des groupes locaux. Nous terminions l'année 2012 avec 59 adhérents.

Nos moyens de communication

Nous utilisons principalement les mails pour informer nos adhérents et aussi nos sympathisants soit près de 130 personnes. Les SMS sont aussi utilisés pour annoncer une info importante ou un événement intéressant, soit 90 personnes. Nous avons ouvert une page *Facebook* pour diffuser de l'info et annoncer nos actions, près de 280 contacts.

Nos projets en 2013

L'année 2013 commence avec un parrainage d'une famille palestinienne de Gaza, ce parrainage nous le finançons grâce à nos adhésions et aussi à des dons de sympathisants.

Nous avons déjà une soirée programmée le 6 avril avec Julien Salingue comme invité ; puis le 9 juin pendant l'Euro Espoir en Israël nous organiserons à nouveau un tournoi de football. Nous soutiendrons à travers cette journée le projet de la coordination Palestine de la région centre pour le financement d'un réservoir d'eau à Bardala situé dans la vallée du Jourdain. Il est proposé aux différents groupes de venir avec une équipe pour participer à cette belle journée de solidarité.

Notre chemin sur la voie de la solidarité continue, à notre rythme, avec nos moyens et avec notre histoire. ■

Pascal Joineau

Euro espoirs en Israël ? Mettons la Palestine au centre du jeu !

La prochaine Coupe d'Europe de football des Espoirs (moins de 21 ans) se déroulera en Israël du 5 au 18 juin prochain. Une banalisation inacceptable de cet État qui viole tous les jours le droit international.

En septembre 2010, Michel Platini, président de la fédération européenne de football (UEFA), adressait un message fort à Israël. *« Nous les avons admis en Europe et leur avons soumis les conditions d'adhésion […] Israël n'a qu'un seul choix : laisser le sport palestinien se développer ou assumer les conséquences de son attitude. »* Quatre mois plus tard, Israël est désigné pour accueillir la Coupe d'Europe espoirs 2013 de football. Face à cet acte, des sportifs palestiniens lancèrent en juin 2011 un appel à Platini pour qu'il revoie sa décision : **Carton rouge à Israël, État d'Apartheid.** *« Nous, footballeurs palestiniens, […] sommes consternés par le fait qu'Israël a été récompensé pour son oppression de notre peuple, en toute impunité, par le privilège d'accueillir le championnat d'Europe des moins de 21 ans […] les supporters de toute l'Europe et d'ailleurs auront l'impression qu'Israël est un pays comme les autres, alors qu'Israël pratique un mélange, unique au monde, d'occupation, de colonisation et d'apartheid dirigé contre […] les Palestiniens. »*

Le football palestinien paye un lourd tribut

Ils rappellent que les bombardements de *Plomb Durci* ont causé la mort de 1 330 Palestiniens, dont les trois footballeurs Ayman Alkurd, Shadi Sbakhe et Wajeh Moshate. Le Mur, jugé illégal par la Cour Internationale de Justice en 2004, est situé à moins de cent mètres du stade Fayçal Al Husseini d'Ar-Ram, stade national de Palestine. N'oublions pas également les arrestations arbitraires de milliers de Palestiniens, dont celle de Mahmoud Sarsak, membre de l'équipe nationale de football de la Palestine, détenu sans procès ni même explication publique de son arrestation. Il avait été arrêté le 22 juillet 2009, au *check point* d'Erez, alors qu'il se rendait à Naplouse pour une rencontre sportive. Il fut libéré le 10 juillet 2012, après 92 jours de grève de la faim, soit une restriction très handicapante pour l'avenir d'un sportif professionnel, et une mobilisation ›››

›› internationale. L'acte de Mahmoud Sarsak a fait réagir une partie de la sphère footballistique, puisqu'un appel, initié par Éric Cantona et Frédéric Kanouté, réclamant la libération immédiate du sportif, avait reçu les signatures de plusieurs athlètes dont Nicolas Anelka et Lilian Thuram. Les initiateurs vont plus loin, et quelques jours avant la libération de Sarsak, lancent un appel, signé par une dizaine de personnalités dont Noam Chomsky et Ken Loach, se prononçant contre la tenue de l'Euro en Israël. *« Le racisme, les violations des droits de l'homme et du droit international sont monnaie courante dans ce pays. Le gouvernement israélien laisse ainsi sa population attaquer les immigrés africains, qu'ils qualifient « d'infiltrés » et veulent emprisonner dans des camps militaires. Il y a dans les prisons israéliennes plus de 4 000 prisonniers politiques palestiniens, dont plus de 300 « détenus administratifs », incarcérés sans procès ni accusations. »*

Des pressions inacceptables

En décembre dernier, Frédéric Kanouté a publié un nouvel appel, cette fois signée par une cinquantaine de footballeurs, dont Didier Drogba, Eden Hazard ou Abou Diaby. La forte médiatisation du communiqué, et les pressions qui suivirent, ont poussé une partie des signataires à se rétracter. Point à suivre, la Fédération Internationale de Football a promis une reconstruction rapide des infrastructures sportives détruites, ainsi qu'une enquête à propos des conditions dans lesquelles évoluent les sportifs palestiniens.

Récemment, le président Shimon Peres a promis à Michel Platini que ce tournoi sera *« plus sécurisé »* que s'il avait lieu à Londres. En bref, invisibilité totale du peuple palestinien, et propagande renforcée pour présenter Israël comme un État pacifique, paisible et respectueux du Droit. Nous ne pouvons pas accepter ça ! L'équipe de France ne s'est pas qualifiée pour cette coupe. Une action BDS camouflée ? (Ironie).

Dans tous les cas, on peut penser que les médias français relaieront peu l'événement. C'est donc à nous de dénoncer cette injustice et de mettre en lumière les agissements d'Israël !

Des initiatives pour une visibilité

Nous savons qu'il est difficile d'attirer l'attention des médias nationaux… Concentrons-nous sur les médias locaux, départementaux, régionaux, partout et en même temps ! Le Groupe de travail jeunesse a cherché une solution pour pallier au non-aboutissement de notre projet initial. Des rencontres, nationales, ont été effectuées avec le Mouvement des jeunes communistes, le Syndicat national de l'éducation physique, la Fédération sportive et gymnique du travail…

L'idée est simple : organiser, dans tous nos groupes locaux, dans toutes les sections de ces organisations, un tournoi de foot au moment de l'Euro. Le projet doit être collectif, et doit autant que possible, avoir lieu durant la coupe en Israël. Élément essentiel, il faut avoir une couverture médiatique de l'événement !

Au niveau national, certaines modalités restent à travailler, comme l'appel commun. Par le biais de la FSGT, il est probable qu'une partie des fonds récoltés lors de ces tournois – aux alentours d'un tiers – soit centralisée pour être investi dans la construction d'un stade de foot à Gaza, et le financement de centre sportifs.

C'est donc maintenant à nous de passer à l'action et d'organiser l'événement dans nos villes. Il nous faut convier toutes les organisations qui nous semblent pertinentes, le tournoi peut être de différents types (tournoi avec équipe amateur ou semi-professionnel, foot à 7…).

Non au « blanchiment d'image »

Si au Proche-Orient les Palestiniens sont bâillonnés, humiliés, emprisonnés, si au Proche-Orient le rapport de force n'est pas favorable aux Palestiniens, nous ne pouvons pas accepter que la situation soit identique en France.

Inversons le rapport de force, par un mouvement massif, organisé et uni ! Du 5 au 18 juin, chaussez les crampons, marquons un but pour la Palestine et adressons un carton rouge à Israël. ■

Thomas Vescovi,
pilote du Groupe de travail jeunesse

Nabi Saleh ?… Qui connaît ?

Aucun d'entre nous, à Avignon, ne savait où se trouve Nabi Saleh, si c'était une ville, un village, une région… Et encore moins ce qui s'y passait.

Pourtant quand Patrick, de l'AFPS 14, nous soumet son projet d'inviter trois femmes de Nabi Saleh, pour une tournée de témoignages en France, les avis enthousiastes fusent : il faut les recevoir à Avignon !

Il n'est pas si fréquent de recevoir des Palestiniennes. Nariman, Manal et Buchra Tamimi : trois femmes, mères, villageoises résistantes. Très vite la tournée s'organise : 3 500 kilomètres et 18 villes en 3 semaines. Nariman, Manal et Buchra ont entre 30 et 40 ans. Mères de 4, voire 5 enfants, elles sont des dirigeantes du comité de résistance populaire de leur village. Ce qui est remarquable à Nabi Saleh, c'est la présence des femmes dans la prise de décisions et la conduite des actions du comité de résistance. Voilà qui contredit des préjugés tenaces. La force et la dignité qui se dégagent d'elles sont impressionnantes. Leur discours témoigne d'une réflexion politique approfondie. Manal présentera Nabi-Saleh, Nariman parlera des prisonniers et Buchra des femmes dans la résistance populaire.

Nabi Saleh, 600 habitants, se situe à 15 minutes au Nord-Ouest de Ramallah. 60 % de ses terres ont été confisquées par Israël. Aucune nouvelle construction n'y est autorisée. Les habitants ne peuvent faire face à l'augmentation de la population, façon de les obliger à émigrer. À 700 mètres au Sud s'élève la colonie d'Halamish (1 200 colons). Depuis sa création en toute illégalité, en 1977, elle n'a cessé de croître sur les terres palestiniennes. Jusqu'à ce jour de 2008 où les colons ont mis la main sur la source principale du village, en endommageant des arbres et des biens. Cette source était vitale. Ce fut l'étincelle qui relança les actions de résistance. Le comité de résistance populaire est créé en 2009. Tous les vendredis, une marche est organisée de la place centrale à la source volée. La protestation est connue pour sa ténacité. Faire face à la force militaire israélienne, quitte à endurer les raids et arrestations qui s'ensuivent, est un sacrifice que beaucoup de villageois sont prêts à faire.

La résistance non-violente est une stratégie dangereuse pour l'occupant. Elle perturbe la normalisation de l'occupation, qui ne peut y mettre fin sans nuire à l'écran de fumée démocratique d'Israël. « Stratégie du désarmé », elle s'appuie sur deux principes : une mobilisation de la société dans son ensemble (hommes, femmes et enfants) ainsi que des militants internationaux et israéliens, et une large médiatisation qui rend visible aux yeux du monde la non-violence de l'opprimé et la violence de l'oppresseur.

Cela suppose une détermination et un courage admirables de la part des habitants, qui affrontent une répression féroce. Depuis 2010, les raids punitifs sont quasi-quotidiens. Le village accumule les records : nombre de martyrs par habitants (19 tués, plus de 400 blessés), nombre d'arrestations, d'emprisonnements (130 dont 30 enfants), mais aussi – et malgré tout – pour les excellents résultats scolaires de ses enfants. Jour après jour, les habitants ont filmé les invasions de soldats dans le village, les incursions nocturnes dans les maisons, la poursuite et l'arrestation d'un enfant de 9 ans par 4 soldats surarmés, les gaz envoyés par milliers de cartouches sur les manifestants, et jusqu'à l'intérieur des logements, les enfants et personnes âgées blessés et suffocants évacués par les fenêtres, les autopompes projetant sur les habitations et réservoirs d'eau potable des jets d'eau chargée de produits toxiques, une vieille femme injuriée et jetée à terre, la mort du frère de Nariman…

La projection de ce film a créé un état de sidération parmi les 130 personnes venues rencontrer, ce dimanche 10 mars, nos amies de Nabi Saleh au centre culturel des Cheminots, à l'appel du Collectif Vauclusien pour une Paix Juste et Durable. Même les plus avertis avaient rarement vu des scènes d'une telle cruauté. Tous retiendront la conclusion de Manal : *« Ce que nous vivons est insupportable, nous ne le souhaitons à personne. Nous ne le souhaitons pas aux mères israéliennes. Tant qu'ils ne cherchent pas à accaparer nos terres et nos ressources, nous n'avons aucun problème avec les Israéliens, ni en tant que Juifs, ni en général. Nous n'avons pas de haine. Que les instances internationales fassent respecter le droit qu'elles ont elles-mêmes édicté. Aidez-nous à nous maintenir sur nos terres, faites savoir ce que nous subissons, ce qui se passe chez nous. Envoyez des militants pour voir, puis témoigner. Boycottez les produits israéliens. Pas seulement les produits des colonies mais tous les produits israéliens car tous concourent à renforcer l'économie militaire israélienne, et à tuer nos enfants. »*

Nabi Saleh ?… À présent nous connaissons, nous ne l'oublierons pas de sitôt. ■

Jenny Prager

Le Conseil des droits de l'homme et la colonisation

Au cours de sa 22e session tenue à Genève du 25 février au 22 mars, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies s'est penché sur la colonisation israélienne et sur les droits individuels et collectifs du peuple palestinien.

Fait sans précédent de la part d'aucun autre État, Israël boude depuis un an les sessions du Conseil. Sur les 15 résolutions votées lors de cette session, 6 portent sur la Palestine. La plus importante adopte dans son intégralité le rapport d'enquête de la mission — en effet décidée voici un an — chargée d'étudier *« l'impact des colonies israéliennes sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des Palestiniens vivant dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est »*. Cette enquête avait été confiée à trois femmes de continents différents, sous la présidence de Christine Chanet, haut magistrat de la Cour de Cassation. Leur rapport, aussi complet que sévère, rendu public le 31 janvier fait l'inventaire de tout ce que font subir aux Palestiniens, ces colonies illégales au regard de l'article 49 de la 4e convention de Genève, comme entraves à l'exercice de leur droit à l'autodétermination et à celui de leurs droits individuels. Il dénonce la politique d'arrestation massive et de détention illégale et hors de toute norme, de tant de Palestiniens, notamment de leurs enfants, et la justice militaire à laquelle ils sont soumis. Il dénonce avec la même vigueur la violence et les menaces que font peser les colons, en toute impunité, sur la vie et les biens des villageois. Le rapport s'intéresse aussi au « business » qui se pratique dans les colonies, pour les construire puis les entretenir, leur assurer transport, sécurité et services bancaires, pour construire et entretenir le mur et les *check points*.

Les recommandations qui concluent le rapport sont précises : Israël est invité à cesser immédiatement la construction des colonies et à en commencer l'évacuation. Les entreprises privées qui travaillent avec Israël sont invitées à vérifier qu'elles ne violent pas ainsi les droits humains des Palestiniens, les États dont elles relèvent devant faire de leur côté de telles vérifications, en conformité avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

C'est au respect de ces principes, comme au respect de toutes les lois et normes internationales pertinentes, que le Conseil des droits de l'homme invite les parties concernées ainsi que les organismes des Nations unies. La résolution votée le 22 mars, s'intéresse tout particulièrement au rôle et à la responsabilité des entreprises dans la mise en œuvre de la politique israélienne de colonisation : elle prie le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises de se pencher sérieusement sur les *« activités économiques en rapport avec les colonies de peuplement israéliennes illégales »*.

Cette résolution a été votée par 46 voix contre une (celle des États-Unis). Parmi les 46, la République tchèque qui avait voté contre l'admission de la Palestine à l'ONU, et l'Allemagne qui s'était abstenue. Le rapport ainsi validé et adopté constitue un point d'appui capital pour notre dénonciation de la colonisation. Il a provoqué des réactions indignées d'Israël. La France, elle, doit en tirer toutes les conséquences politiques.

Christiane Gillmann

Palestine Solidarité

avril 2013

Trimestriel édité par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication : Jean-Claude Lefort

Comité de rédaction : Bruno Fritel, Christiane Gillmann, Françoise Leblon, Jean-Marc Lévy, Guy Mallié, Marilyn Pacouret, Jean-Paul Roche

Président de l'AFPS : Jean-Claude Lefort

Maquette et mise en page : Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0504 G 83106

Imprimerie : Imprimerie du Bocage
443, rue Georges-Clemenceau
85170 Les Lucs-sur-Boulogne

Association France Palestine Solidarité
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris (M° Rue des Boulets)
Tél. : 01 43 72 15 79
Fax : 09 56 03 15 79
CCP : La Source 34 521 83 N

Palestine Solidarité

afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :
5 € pour les adhérents à l'AFPS
8 € pour les non adhérents
Abonnez-vous !